

Léa FOURNIER

1

Dossier Professionnel EP2 :
Stage au sein de la micro-crèche « MINETS »

Sous la direction de madame Isabelle LEROY, dans le cadre du CAP Petite Enfance

Session 2015

Sommaire

Introduction	3
Partie 1 : La structure d'accueil	4
Partie 2 : Les besoins des enfants	10
Partie 3 : Les activités	12
Conclusion :	14

Introduction

L'apprentissage commence dès la naissance. Il doit être bien étudié, précoce et de très haute qualité, car il a un impact très important sur le développement et le bien-être des bébés et des bambins, dans leur quotidien et sur le long terme.

Les psychologues, les sociologues et les spécialistes de la Petite Enfance portent un grand intérêt à l'éducation précoce, ce qui nous permet d'avoir, aujourd'hui, divers modèles pédagogiques pour les enfants en bas âges, afin de répondre, autant que possible, aux attentes des parents et aux exigences d'un système éducatif qui respecte le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Parmi les différentes structures existantes, en France, nous notons les micros-crèches, des microstructures d'accueil qui acceptent les enfants dès l'âge de 2 mois et demi et dont la particularité est de restreindre le nombre d'inscription à 10 enfants maximum, avec une professionnelle pour 3 enfants, au plus. Ce système, à mi-chemin entre accueil collectif et individuel, permet aux enfants de jouir d'une attention particulière comme chez eux, tout en se trouvant avec d'autres enfants.

Étant garde d'enfants depuis 5 ans, j'ai décidé de passer mon CAP Petite Enfance, pour pouvoir concrétiser mon expérience et travailler dans le domaine que j'aime tant, celui de la Petite Enfance. Je suis maman d'une petite fille d'un an, j'ai 26 ans et je veux devenir Aide Auxiliaire de Puériculture.

C'est dans ce cadre que j'ai eu l'occasion de passer mon stage au sein de la micro-crèche « MINETS » située à la rue de Brest à Rennes. Comptant 5 enfants, cette microstructure a un personnel restreint, à savoir, la directrice, madame Isabelle LEROY et 2 aides auxiliaires de puériculture, madame Marie DUBOIS et madame Sarah ROUX, qui ont toute les trois eu la générosité de m'encadrer et de répondre à toutes mes questions, lors de mon stage de 12 semaines, afin de me préparer à passer mon CAP Petite Enfance et d'entamer la carrière dont je rêve.

Au cours de mon stage j'ai pu apprendre les différentes tâches nécessaires pour m'occuper des enfants de 2 mois à 3 ans, de la surveillance, jusqu'à la participation aux activités ludiques et didactiques. J'avais donc pour rôle de participer à l'entretien des lieux et à la préparation des repas, de veiller à la sécurité des enfants et à leur encadrement, de veiller à leur bonne hygiène et à leur bien-être et d'organiser et de piloter des activités adéquates à leurs âges et nécessaires à leur développement aussi bien sur le plan physique que mental.

Partie 1 : La structure d'accueil

I. Historique de l'établissement :

« MINETS » est une micro-crèche qui a ouvert ses portes le 27 décembre 2010, au cœur de Rennes, pour proposer ses services de haute qualité aux parents bretons qui veulent offrir à leurs bébés un bon encadrement et un cadre éducatif qui leur assure un bon développement physique et mental et qui veille, avant tout, à leur sécurité et à leur bien-être.

Tout a commencé lorsque madame Isabelle LEROY, infirmière spécialisée dans les maladies chroniques chez les enfants, a su qu'elle attendait son premier enfant. Elle était diplômée depuis près de 6 ans et travaillait depuis 5 ans au sein du service Pédiatrie au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes. Isabelle, comme toutes les mamans, se souciait du bien-être de son bébé, comment allait-elle concilier travail et maternité, surtout que son métier n'avait pas d'horaires stables ? Elle attendait cet enfant avec impatience et se voyait mal le faire garder par une nounou pendant qu'elle s'occupait d'autres enfants. Adorant son travail auprès des enfants également, c'était le grand dilemme, comment faire pour travailler toujours avec les enfants sans quitter le sien ? C'est là que l'idée lui est venue, pourquoi ne pas créer sa propre crèche pour pouvoir s'occuper de sa fille et offrir ses services à des mamans qui n'ont pas la chance de pouvoir joindre l'utile à l'agréable comme elle ?

La demande ne manquant pas dans son quartier, tout était là pour commencer cette aventure qui lui permettait de continuer à prendre soin des enfants et de donner toute l'attention qu'elle souhaite à sa petite Maia qui est née en octobre 2010. Avec l'aide de son conjoint, comptable, l'entreprise était en place en à peine 4 mois.

II. Fonctionnement actuel de l'établissement :

La micro-crèche « MINETS » accueille chaque année, depuis 2010, 5 à 6 enfants simultanément. Bien que la demande soit importante, la directrice ne souhaite pas augmenter le nombre d'enfants afin qu'ils soient à l'aise et qu'ils reçoivent le meilleur encadrement possible dans ce local de 160 m², aménagé sur mesure de manière optimisée et qui est entouré d'un agréable jardin de 40 m² aménagé également pour des jeux et des activités en plein air.

1) Lieu d'implantation :

La micro-crèche « MINETS » est située au cœur de Rennes (35000), à la Rue de Brest, tout près du croisement avec l'Avenue Verdun. À 3 minutes de la station de bus et à 10 minutes du centre-ville.

2) Forme juridique :

La microstructure privée « MINETS » est une EURL au capital de 8000€.

3) Financement :

Pour financer son projet, madame LEROY a eu besoin de 20000€ d'apport personnel et de 80000€ de prêt bancaire pour fonder une micro-crèche de qualité, avec tous les outils et matériels nécessaires.

La microstructure étant une EURL, la directrice est la seule gestionnaire de son entreprise.

La micro-crèche « MINETS » a reçu des aides de la part des CAF (Caisses d'Allocations Familiales), selon le circulaire de la CNAF. L'établissement ayant opté pour le CMG Structure (Complément Mode de Garde) qui aide directement les parents à payer les frais de l'établissement. Cette option a permis à la fois, à la fondatrice de l'établissement, d'avoir une garantie de solvabilité et de ne pas se plier au barème de tarification de la CAF et elle permet aux parents d'avoir des aides selon la grille définie par les Caisses d'Allocations Familiales. Le taux de l'allocation est calculé au cas par cas pour chaque famille, en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Peu importe l'éligibilité de la famille aux conditions de l'allocation, les parents se verront payer au moins 15% du prix total.

Tarifs :

La tarification est calculée selon le contrat choisi.

Par exemple pour un forfait de 200 heures (50 heures par semaine), l'heure coûte 7,50€, donc 1534 € par mois.

Plusieurs forfaits sont possibles à raison de 10 heures de garde par jour :

- 1 jour / semaine : 9,50 € de l'heure, soit 388,63 €/mois
- 2 jours / semaine : 9.10 € de l'heure, soit 744,54 €/mois
- 3 jours / semaine : 8.60 € de l'heure, soit 1055,45 €/mois
- 4 jours / semaine : 8,00 € de l'heure, soit 1309,09 €/mois
- 5 jours / semaine : 7,50 € de l'heure, soit 1534,09 €/mois

Les frais d'inscription : 100 €

Les frais de nourriture, de soins et de fournitures sont compris dans les forfaits.

La micro-crèche prévoit 4 semaines de congés au mois d'Août ainsi que les deux dernières semaines de décembre et la semaine de Pâques.

4) Agrément :

Pour obtenir son agrément et selon le décret N°2010-613 du 7 Juin 2010 relatif aux micro-crèches, la structure d'accueil « MINETS » s'est soumise à une multitude de règles et a rempli toutes les conditions nécessaires à cet effet.

Pour constituer son dossier d'agrément, Madame Leroy a complété et soumis tous les documents requis, à savoir :

- Une étude des besoins
- Le statut de la structure
- L'adresse du local
- Les objectifs de l'établissement, les modalités d'accueil ainsi que les moyens utilisés, en prenant en considération le contexte local et le public visé
- La capacité d'accueil selon l'espace et l'effectif
- La superficie et le plan de l'espace utilisé ainsi que la destination de chaque pièce
- Le projet d'établissement ou de service prévu à l'art R. 2324-29 et le règlement de fonctionnement prévu à l'art R. 2324-30

L'agrément a été délivré lorsque l'étude du dossier et une inspection ont été effectuées pour confirmer le respect des points suivant :

- **Sécurité et hygiène** : « MINETS » respecte toutes les normes de sécurité et d'hygiène nécessaires à l'accueil des enfants.
- **Aménagements** : Le local de la micro-crèche est totalement aménagé dans le but de fournir tous les services nécessaires à la garde des enfants en bas-âges, tel que pour les lits, les jouets, les réducteurs WC, etc.
- **Les qualifications** : Étant infirmière spécialisée dans la pédiatrie, madame LEROY a le produit adéquat pour être la gestionnaire de sa micro-crèche, notamment pour les deux auxiliaires de puériculture, madame ROUX et madame DUBOIS, elles sont toutes les deux titulaire d'un CAP Petite Enfance.
- **La superficie** : Avec un 160 m² en espace couvert et 40 m² de jardins pour les activités en plein air, « MINETS » remplit largement les conditions de superficie qui exige un minimum de 10 m² par enfants, sachant que cette structure n'accepte pas plus de 6 enfants pour ses 2 éducatrices.

5) Enfants accueillis :

Les enfants accueillis dans la microstructure « MINETS » doivent avoir entre 2 mois et demi à 6 ans. Leur nombre ne doit pas dépasser 10 enfants au plus. Même si les normes laissent plus de flexibilité, la directrice a préféré

restreindre le nombre à 6 pour que les enfants se retrouvent dans un cercle convivial et assez restreint, afin qu'ils puissent jouir d'un maximum d'attention et d'espace tout en apprenant à vivre en communauté.

Également pour l'âge, la directrice a préféré accueillir des enfants qui ne dépassent pas 3 ans et demi, pour qu'il n'y ait pas un grand écart entre les plus jeunes et les plus âgés, ce qui ressemblerait plus à une famille dans les normes habituellement rencontrées.

Les enfants sont regroupés plus par condition physique que par âge. En effet, les bébés ne sont pas mis avec les bambins, ces derniers ayant des capacités motrices leur permettant de se déplacer, de jouer, de s'exprimer et ayant des activités plus bruyantes. Dès que l'enfant est en âge de se déplacer aisément, de s'exprimer et de jouer, il rejoint les plus âgés, car ce mélange permet aux enfants de s'encourager, d'apprendre les uns des autres, de communiquer, d'échanger et de développer de nouvelles capacités d'échange, ce qui favorise le développement de leur personnalité.

Les enfants arrivent à la crèche à 7h30 au plus tôt et partent à 19h au plus tard. Seuls les parents ou le tuteur légal, peuvent récupérer l'enfant de l'établissement.

Une surveillance médicale est toujours d'actualité dans la micro-crèche, les enfants qui sont atteints d'une maladie contagieuse ne doivent pas être présents dans la structure pour ne pas contaminer les autres enfants.

Cette procédure est également valable pour le personnel de la structure.

6) Personnel :

Le personnel de « MINETS » est qualifié et fait preuve d'une grande expérience dans le domaine de la Petite Enfance il est composé de :

- La directrice et gestionnaire de la micro-crèche qui est aussi infirmière spécialisée dans la pédiatrie.
- Deux Aides Auxiliaires de Puéricultures diplômées et expérimentées, disponibles pour 5 ou 6 enfants.
- Agent d'entretien qui s'occupe de la nourriture, de la mise en place, du rangement récurrent et du ménage après le départ des enfants, en fin de journée.
- Pédiopsychiatre qui fait un suivi hebdomadaire des enfants ou qui est appelée en cas de besoin.
- Agent de sécurité qui assure la surveillance du local à l'extérieur et qui vérifie l'identité de toutes personnes qui souhaitent accéder à l'établissement (Personne, Parents, etc.).

7) Journée type :

La journée des enfants s'étend de 7h30 à 19h alors que pour le personnel, elle commence une demie heure plus tôt et se termine une demie heure plus tard.

Voici une journée type avec le groupe d'enfants à partir d'un an et demi qui, en général, bougent normalement et possèdent un vocabulaire leur permettant de s'exprimer, un minimum.

De 7h à 7h30 : Aération du local, mise en place, préparation des couches et des biberons.

De 7h30 à 9h : Le personnel accueille les enfants avec de la joie et beaucoup d'amour tout en les aidant dans le processus de séparation avec les parents qui peut s'avérer assez difficile pour certains enfants de manière quotidienne ou ponctuelle, pour une raison de fragilité passagère.

De 9h à 9h30 : L'éducatrice annonce aux enfants, tous présents, le programme de la journée et les activités qu'ils vont effectuer, ensuite commencent les premiers soins et le rituel du matin à savoir le change, le biberon et une petite chanson qui implique des gestes corporels (mains, tête, doigts, pieds, etc.)

De 9h30 à 11h : C'est l'heure des activités. Les éducatrices demandent aux enfants de faire une activité sous forme de proposition et non pas comme un ordre. Les activités proposées sont diverses : coloriage, peinture avec les doigts, pâte à sel, etc.

De 11h à 11h30 : Les enfants jouent librement aux jouets qui sont à leur disposition ou feuilletent les livres de la bibliothèque, sous la surveillance et l'encadrement des deux éducatrices.

À 11h30 : Les enfants participent au rangement de leurs outils et de leurs jouets.

De 11h45 à 12h30 : C'est l'heure de la cantine, mais aussi un moment d'apprentissage. Les enfants s'y nourrissent avec l'aide des responsables et apprennent à se tenir à table, à utiliser les couverts, à verser du liquide dans un verre, à se servir de la nourriture dans leurs assiettes, à nettoyer leur table, etc.

À 12h30 : Les enfants se lavent les mains et la bouche. Ceux qui sont en mesure d'aller aux toilettes grâce aux réducteurs WC y vont, ceux qui portent encore la couche passent au change. Ensuite, chacun rejoint son lit qu'il connaît et reconnaît grâce à sa photo collée dessus. Le rituel du dodo commence : une musique douce, une histoire, le doudou, la tétine si nécessaire et même le câlin pour certains.

De 15h à 15h30 : Les enfants sont réveillés, c'est l'heure du change et du goûter. On leur donne des yaourts, compotes, jus frais, etc.

De 15h30 à 16h30 : Les activités de l'après-midi commencent. S'il fait beau, ce qui est souvent le cas à Rennes, les enfants font des activités dans le jardin : du jardinage, des jeux de groupes ou encore les toboggans, la balançoire et la cabane.

De 16h30 à 19h : L'heure du départ et des retrouvailles sonne pour certains, les enfants sont alors réunis dans la salle de jeux et jouent librement aux jouets mis à leur disposition, en attendant l'arrivée des parents.

8) Mes impressions personnelles :

Les bébés et les enfants en bas âge doivent recevoir la meilleure éducation possible, des soins de très haute qualité et le plus d'attention que l'on soit capable d'apporter à un individu, car il s'agit du commencement de toute une vie. En effet, un enfant à cet âge est comme une éponge, il absorbe tout ce qu'on lui apprend, bien que chaque enfant ait sa propre personnalité, il est comme une pâte à modeler entre les mains de son éducatrice en éducation précoce et cette période d'apprentissage peut s'avérer décisive pour toute sa vie.

Si les gens qui travaillent dans le domaine de la petite enfance sont bien formés et bien encadrés, il auront toutes les compétences nécessaires pour bien entretenir ces chérubins et les préparer à la vie en leur permettant de développer leur personnalité, leur motricité, leur autonomie ainsi que leur sens des responsabilités et de l'analyse, car bien que l'on pense que l'enfant en bas âge est passif, il se trouve que c'est à cet âge-là qu'il est le plus observateur et le plus attentif au moindre mot ou geste autour de lui.

Au cours de mon stage dans la micro-crèche « MINETS », j'ai eu la chance d'être encadrée par des professionnelles du domaine de la Petite Enfance qui sont non-seulement qualifiées par des diplômes, mais aussi par une forte expérience dans ce secteur. J'ai trouvé chez elles des informations et des réponses que je ne pouvais pas trouver dans mes fiches ou cours.

Grâce à l'encadrement de madame Isabelle LEROY et le soutien de madame Marie DUBOIS et madame Sarah ROUX j'ai eu l'occasion de participer à toutes les activités sans exception : le change des bébés, le traitement de leurs crises de colique, la gestion de certaines réactions imprévues et caprices, le goûter, les activités ludiques, artistiques ou didactiques, etc.

Plus mon stage avançait, plus je me rendais compte que le métier que j'avais choisi était passionnant. Je savais que j'avais fait le bon choix, ça m'avait même aidée dans mon rôle de maman, j'ai pu apprendre les bons gestes et j'ai pu comprendre que chaque enfant était différent de l'autre et nécessitait un traitement unique.

Partie 2 : Les besoins des enfants

Chaque enfant est en mesure de reconnaître si les soins qu'il reçoit sont de qualité. Par conséquent tout enfant a besoin d'une prise en charge irréprochable. Tous les enfants ont une multitude de besoins.

D'abord, il y a les besoins fondamentaux qui impliquent en premier lieu le droit à la vie, par conséquent, l'enfant a besoin de manger, de boire, de se vêtir et d'être en bonne santé. Il a aussi besoin de se reposer et de dormir pour maintenir un bon fonctionnement cérébral et physique. Pour atteindre ces objectifs il faut qu'il ait :

10

- **La nourriture** : L'enfant doit boire et manger pour ne pas mourir, mais aussi pour développer sa croissance. La nourriture doit être équilibrée, suffisante et nécessaire. L'abus ou le manque de nourriture mèneraient à des problèmes nutritifs et nuiraient à son métabolisme. Il faut également veiller à ce que la nourriture soit propre et naturelle pour une bonne hygiène de vie et une nutrition équilibrée et saine.
- **S'habiller** : L'enfant doit être bien habillé, mais l'habit doit également être bien étudié pour assurer son confort, un habit trop large ou trop serré nuirait à sa motricité et son bien être, pareillement un habit trop léger relativement à la température lui donnerait froid, ainsi que trop l'habiller l'alourdirait et le ferait transpirer, ce qui mènerait à une maladie.
- **La bonne santé** : Un enfant n'est pas aussi fragile qu'on le pense, néanmoins, il faut respecter les normes sanitaires pour éviter qu'il tombe malade. Il faut veiller à préserver l'enfant des coups de froid, des contaminations, des infections gastriques, etc.
- **Le repos** : L'enfant, tout comme l'adulte, doit dormir et se reposer, même plus qu'un adulte. Le sommeil nocturne et la sieste sont fondamentaux pour la bonne santé mentale et physique de l'enfant. De plus, l'enfant, lorsqu'il est réveillé, il est toujours en activité, il a donc besoin de beaucoup d'énergie.
- **L'hygiène** : La bonne hygiène physique de l'enfant et du local où il se trouve est très importante pour le confort et la santé de l'enfant, surtout que ce dernier ne se retiendra pas de mettre quelque chose qu'il a trouvée par terre dans la bouche, ou de toucher tout objet qui lui paraît intéressant. La fréquence du change et le bain sont très importants aussi, car, d'abord ça le préserve des infections et des irritations, mais contribuent aussi à son bien-être physique et moral.
- **La sécurité** : Un enfant a toujours besoin de sécurité, sous toutes ses formes. D'abord, sur le plan moral, il a besoin de se sentir en sécurité et réconforté. Mais sur le plan physique aussi, car un enfant n'est pas conscient des dangers existants autour de lui, de par son manque d'expérience. Par conséquent, les spécialistes de la Petite Enfance doivent disposer de tous les outils de sécurité nécessaires et prévoir les différents dangers possibles pour pouvoir les éviter, comme le feu, les escaliers, les objets tranchants, etc.

- **La communication** : Un enfant fait partie d'une communauté et doit se sentir appartenir à un groupe, car c'est un être humain et l'être humain existe à travers son appartenance à un groupe. L'enfant doit pouvoir communiquer et échanger même s'il n'est pas en âge de parler, la communication ne se fait pas uniquement par le biais de la parole, il y a les gestes, les regards, le contact physique, etc.

Il existe aussi d'autres besoins, ils ne sont pas vitaux mais n'en demeurent pas moins importants. Il s'agit des besoins qui permettent à l'enfant de s'affirmer en tant qu'être humain à part entière, d'exister et de développer une personnalité propre à lui. Notons :

- **La confiance en soi** : Un enfant doit apprendre à croire en lui et en ses capacités, devenir entrepreneur, revendiquer, demander, exiger, oser être autonome, faire un choix, pour résumer avoir sa propre personnalité, sa propre vision du monde et ses propres valeurs sociales et croyances. C'est une tâche qui commence dès le plus jeune âge et se développe chez l'individu au fil du temps.
- **L'appréciation et la reconnaissance** : Être passif parce qu'il est jeune, ça n'a pas sa place dans l'esprit des petits. L'enfant a besoin de se sentir utile, d'être indépendant, de recevoir des récompenses. Il a besoin de gratitude et de l'appréciation de la part de ceux qui l'entourent pour être épanoui et faire partie d'un groupe de manière active. Les encouragements le poussent à recommencer et à faire mieux.
- **Le développement personnel** : L'enfant a aussi besoin d'activités et de moments qui lui permettent de se développer et de se découvrir tout seul, il doit prendre l'initiative dans certains domaines et découvrir ses capacités et ses limites par ses propres moyens.

Partie 3 : Les activités

I. Première Activité : Mettre en œuvre des jeux et loisirs

Activité réalisée : Collaborative Painting

Objectif d'apprentissage : Apprendre à collaborer avec un groupe pour la création d'une œuvre commune, toucher à la matière (peinture) et apprendre à respecter l'espace de l'autre.

Âge des enfants : 3 enfants dont l'âge varie de 2 à 3 ans

Durée de l'activité : une heure et demie

Matériel nécessaire :

- Papier bristol d'un mètre de haut et de 2 mètres de large
- Plusieurs pinceaux de différentes tailles et formes
- Un grand seau d'eau pour rincer les pinceaux
- Des flacons d'acryliques : plusieurs couleurs sauf le noir et le marron
- Des essuie-tout
- Des tabliers imperméables pour protéger les vêtements

Aménagement nécessaire : Le papier a été posé directement sur le mur dans le jardin, comme il faisait beau.

Respect des consignes de sécurité : Oui. Aucun objet tranchant, aucun objet cassable et l'acrylique pour enfants est sans alcool et non toxique. Le matériel est léger et petit ce qui convient très bien aux petites mains des enfants.

Le professionnel participant : Pour cette activité, j'ai été assistée par madame Sarah Roux.

Les étapes de l'activité :

Consigne 1 : Mettez vos tabliers (nous essayons d'abord de les laisser essayer de porter leur tabliers tous seuls puisqu'ils sont sans boutons, nous les assistons avec des paroles, ensuite nous les aidons à finir la tâche).

Consigne 2 : Chacun prend un pinceau et la couleur qu'il veut pour dessiner ce qu'il veut sur le papier dans son espace à lui (les enfants sont debout, côte-à-côte, chacun doit utiliser son espace et respecter celui de l'autre).

Consigne 3 : Attention, la peinture c'est sur le papier, on n'en met pas sur les vêtements de nos amis.

Consigne 4 : Il ne faut pas mettre la peinture dans votre bouche, ce n'est pas bon.

Synthèse de l'activité :

Les enfants étaient totalement gais avec toutes ces couleurs, ils ont laissé libre cours à leur imagination et leur créativité, ils ont compris qu'ils avaient chacun son propre espace et qu'il fallait respecter l'espace de l'autre. Ils ont également connu l'expérience d'un travail collaboratif.

II. Deuxième Activité : Contribuer à l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne

Activité réalisée : Servir un verre d'eau

Objectif d'apprentissage : Apprendre à Sonia à verser du liquide dans un verre en l'aidant à prendre conscience des contraintes et des risques et en lui faisant découvrir les gestes et réflexes à avoir pour faire cette tâche en bonne et due forme.

Âge de l'enfant : 2 ans et demi

Durée de l'activité : 10 minutes

Matériel nécessaire :

- Un petit pichet 10 cl en inox, léger et rempli d'eau.
- Un verre en plastique.
- Un tablier imperméable, afin d'éviter que les vêtements de l'enfant soient mouillés si l'eau se verse.
- Une éponge pour essuyer les l'eau qui à coulé, à la fin.

Aménagement nécessaire : Une table dont la hauteur arrive au niveau des hanches de l'enfant qui fait l'activité debout, pour plus de confort et des gestes mieux maîtrisés.

Respect des consignes de sécurité : Oui. Aucun objet tranchant, aucun objet cassable et le liquide c'est de l'eau. Le matériel est léger et petit ce qui convient très bien à ses petites mains. Le pichet a une capacité de 10 cl mais n'est rempli qu'à moitié ce qui le garde léger et facile à déplacer et à pencher.

Le professionnel participant : J'ai effectué cette activité toute seule, sous la surveillance de madame Marie DUBOIS.

Les étapes de l'activité :

Consigne 1 : Tu vas te servir un verre d'eau, mais tu dois faire attention. Serre bien ton pichet pour qu'il ne tombe pas, ne bouge pas ta main rapidement.

Consigne 2 : Si tu penches le verre en même temps, tu vois l'eau coule partout. Il vaut mieux poser le verre.

Consigne 3 : Essuie avec ton éponge l'eau qui a coulé sur la table.

Synthèse de l'activité :

Sonia a réussi à faire sa tâche correctement après 3 essais consécutifs. En lui permettant d'essayer par elle même chaque étape et en lui donnant les consignes (astuces) chacune à son tour, je lui ai donné l'occasion de se découvrir,

de découvrir ses limites et ses capacités, d'appréhender son estime de soi et de se faire confiance, de savoir qu'elle est capable de faire des choses et de se prendre en charge au quotidien.

Conclusion

Tout au long des mes 12 semaines de stage, soit 420 heures, j'ai pu assister à toutes les tâches qui se rapportent à la Petite Enfance, dans la micro-crèche « MINETS ». J'ai eu la chance de mettre la main à la pâte dans les différentes étapes de soin des bébés et des bambins, ainsi que dans les diverses activités éducatives et artistiques.

Je me suis donc occupée des rangements, des préparations des produits et outils pour le change, des biberons selon l'âge de l'enfant, des jeux, etc. Avec les plus grands, j'ai été présente dans les salles s'activité, dans la cantine, les activités en extérieur, la sieste, etc. J'ai pu également préparer et mettre en œuvre toute seule deux activités éducatives, l'une dans le cadre de l'apprentissage des gestes quotidiens de la vie et l'autre pour susciter la créativité et la collaboration en groupes.

Cette expérience a été enrichissante sur tous les plans. D'abord elle m'a permis d'acquérir une bonne expérience sur le plan pratique, d'avoir les bons réflexes relatifs aux différentes situations que l'on peut rencontrer dans une structure de Petite Enfance, mais surtout elle m'a dotée de beaucoup de confiance en moi. En effet, la partie théorique peut nous donner l'impression de savoir ce qu'il faut faire à chaque situation, mais il n'y a que la pratique qui peut vérifier et concrétiser cela. Aujourd'hui, je suis beaucoup plus à l'aise et confiante, je ne doute presque plus des choix que je fais pour une situation ou une autre, mes actes sont devenus automatiques et sûrs. Cette aisance et cette confiance me permettent de faire mon travail dans de meilleures conditions et transmettent un sentiment de sécurité à l'enfant et aux parents.

Ce stage m'a confirmé que j'avais fait le bon choix de carrière et m'a permis d'améliorer mes compétences en tant qu'aide auxiliaire de puériculture et même en tant que maman. J'ai eu la chance d'effectuer mon stage dans une structure de qualité et avec une équipe qualifiée et expérimentée à laquelle je confierais mon enfant sans aucune hésitation. Madame LEROY est une excellente gestionnaire de micro-crèche et son premier objectif reste le bien-être et le confort des enfants qu'elle accueille dans sa microstructure.